



Aix en Provence, le 27 novembre 2013

BUREAU NATIONAL SNCTA

AUX

CHEFS DE SALLES, CHEFS DE TOURS &
CONTRÔLEURS

CONSIGNE SYNDICALE DE NON-ATTRIBUTION DE CODES 1000

Défaillance majeure du Filet de Sauvegarde

L'allocation de codes transpondeurs identiques a conduit, par deux fois ces dernières semaines, à un non-déclenchement du Filet de Sauvegarde causant deux incidents graves avec résolution T-CAS.

L'origine de ce dysfonctionnement se trouve dans l'algorithme de traitement anti-doublon du Filet de Sauvegarde qui n'a pas été conçu pour fonctionner dans un environnement mode S avec allocations multiples de codes 1000.

Alertée depuis des mois sur cette problématique par les services du CRNA Ouest, l'administration n'a décidé de traiter cette défaillance de manière prioritaire que tout récemment et seulement après qu'un premier incident est survenu au CRNA Sud Ouest le 13 octobre. La DTI travaille actuellement à la réalisation d'un patch qui devrait être mis en service à partir du 16 décembre prochain.

Aujourd'hui, alors qu'un nouvel incident s'est produit, aucune mesure conservatoire technique ou organisationnelle n'a été déployée par l'administration. Aucune campagne d'information d'envergure nationale à destination des contrôleurs n'a été effectuée.

Face à cette situation inédite, où des contrôleurs censés disposer d'outils de détection des conflits fiables constatent que ceux-ci ne remplissent pas, sous certaines conditions, les fonctions d'aide pour lesquelles ils ont été conçus, le SNCTA demande aux chefs de salles, aux chefs de tours et aux contrôleurs d'approche et de CRNA :

- de ne pas allouer de codes 1000 ;
- de refuser les vols en code 1000 ou de leur en allouer un autre selon les procédures habituelles de réallocation.

La sécurité doit rester notre priorité. Dans le cas où ces mesures exceptionnelles occasionneraient une surcharge de travail sur position de contrôle, des régulations adaptées devraient être prises.



Syndicat National des Contrôleurs du Trafic Aérien
1, rue Vincent Auriol – 13601 Aix en Provence CEDEX 1
Tél : 04.42.33.77.66 Fax : 04.42.33.78.95 E mail : bn@sncta.fr
<http://www.sncta.fr>

Membre Fondateur de l'ATCEUC (Air Traffic Control European Union Coordination)